

## Christophe OLIVIERI Délégué Technique F.F.S.A.

Licence A 169602

Dijon, le 12 septembre 2024

A Monsieur le Directeur de Course

## Monsieur,

Je vous informe, par la présente, que :

- les vérifications techniques sont effectuées dans le Box n° 2 : Contrôle Technique.
- la pression atmosphérique de référence retenue pour la vérification des voitures sera de : *969 mbar* pour la compétition de **Dijon** du 12/09 au 15/09 2024.
- la zone de vérification des hauteurs de caisse est la dalle située dans le Box n°2
   Contrôle Technique. (rappel : les vérifications des hauteurs de caisse se font avec pneus slicks et pression 1,5 bar).
- Les balances de référence utilisées pour le contrôle du poids des voitures sont les Intercomp.
- L'essence officielle pour le championnat de France GT est l'essence ELF Core
   50, dont la masse volumique est de 749 gr. à 15°C.

Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
12.09.202h	Date de réception	12/09/2024	
19.10	Heure	16h15	
Africa	Signature	Idams	
	ires Sportifs	ires Sportifs  Monsieur le Dire  12.03.2024  Date de réception  14*10  Heure	





















